

HARO

Instructions de pose pour

HARO

sols stratifiés

Avec Lock Connect plus

Téléphone : +49 (0)8031 700-0

Fax : +49 (0)8031 700 299

E-mail :

Site web : www.haro.com

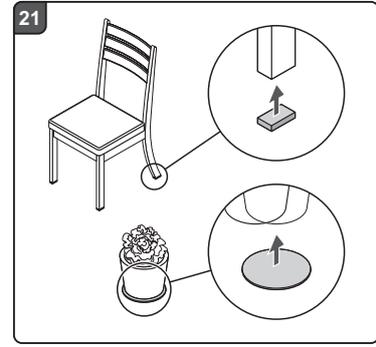
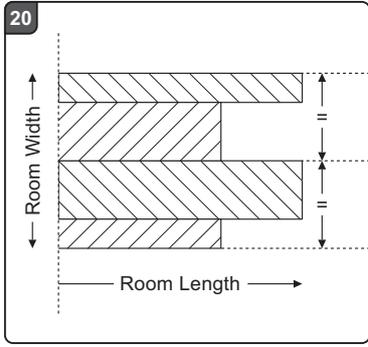
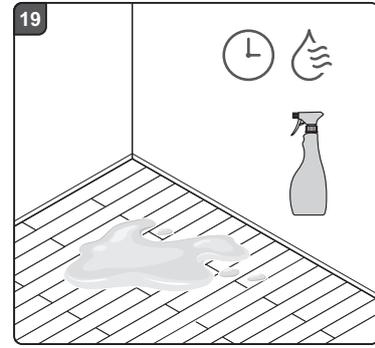
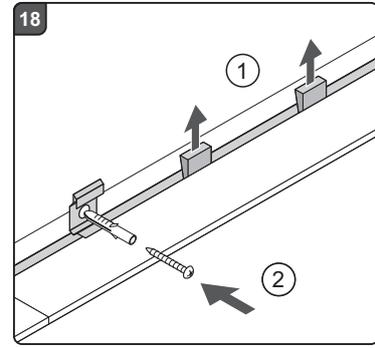
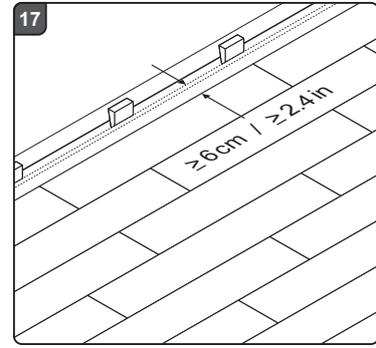
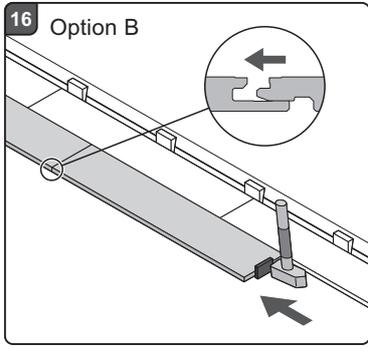
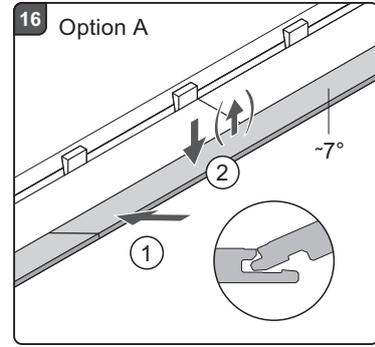
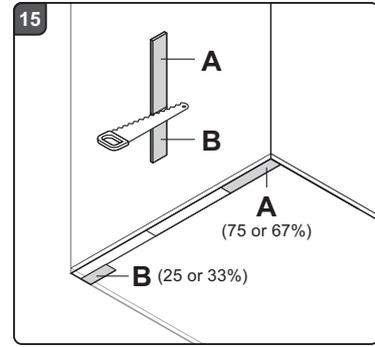
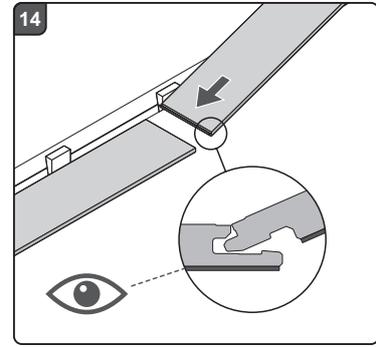
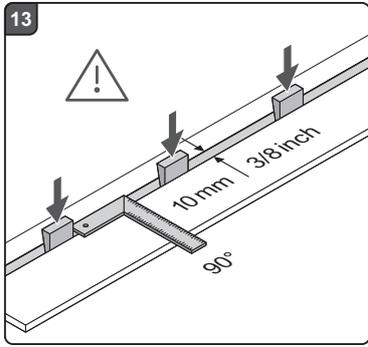
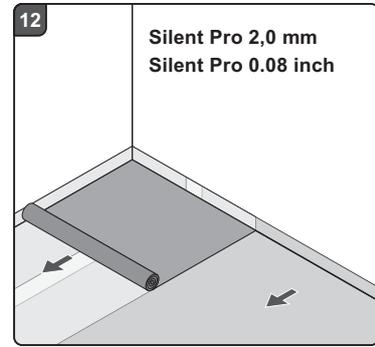
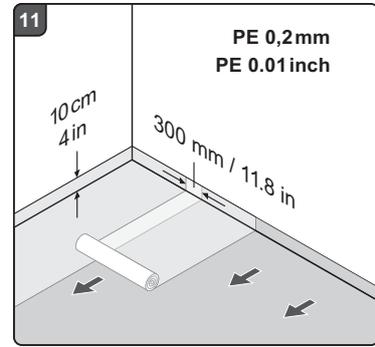
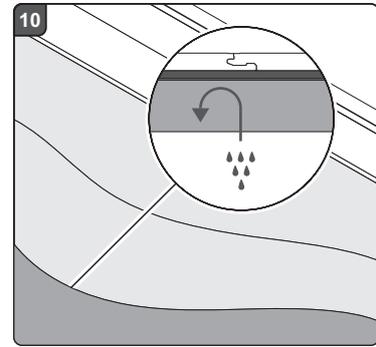
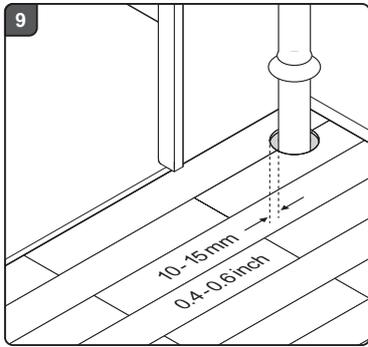
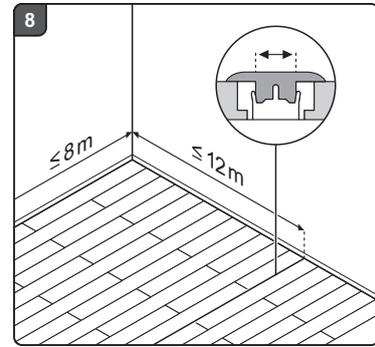
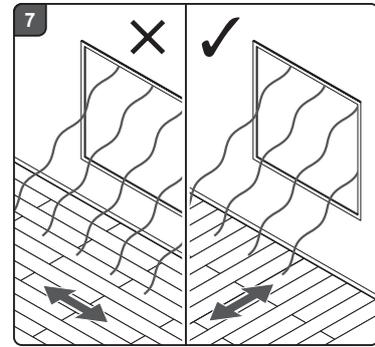
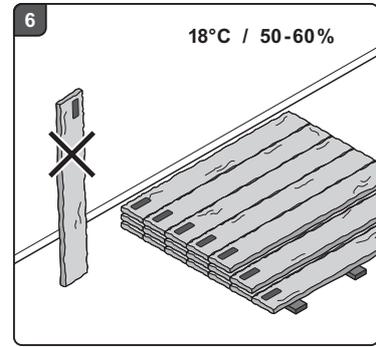
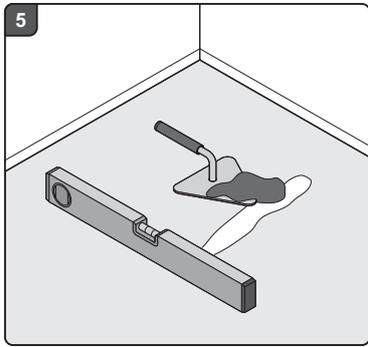
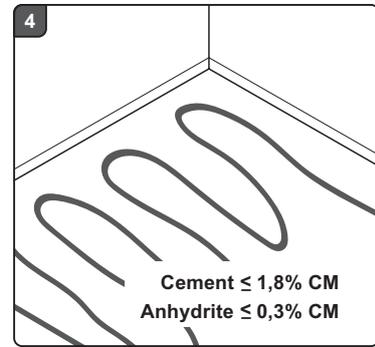
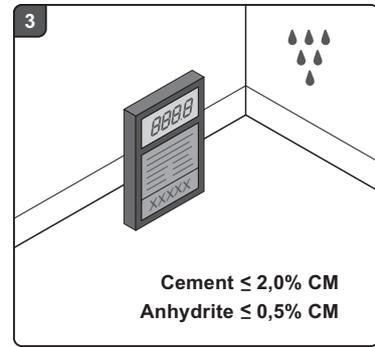
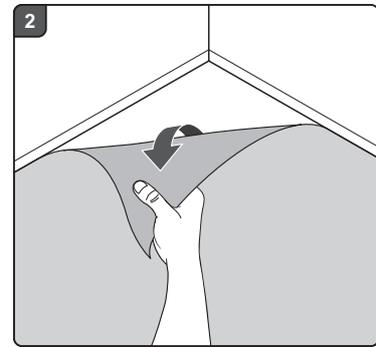
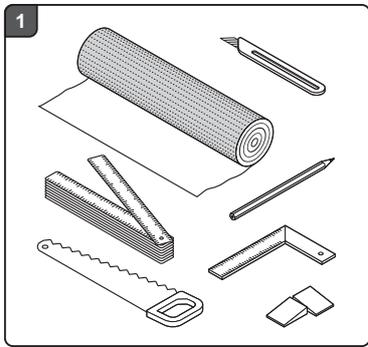
Hamberger Flooring GmbH & Co. KG

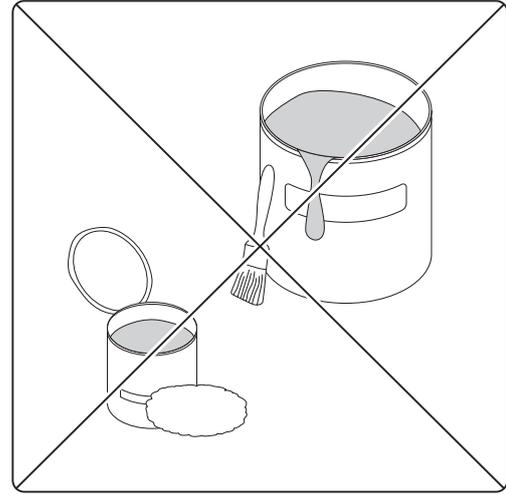
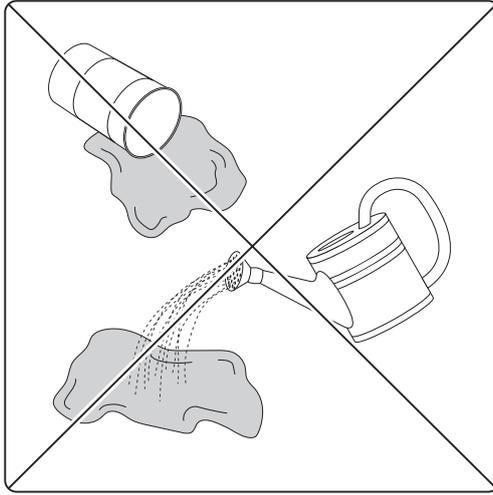
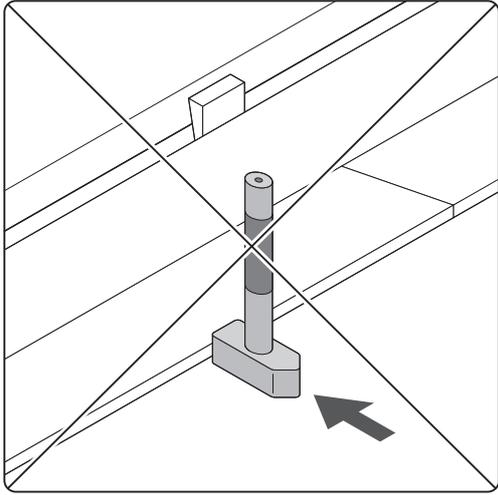
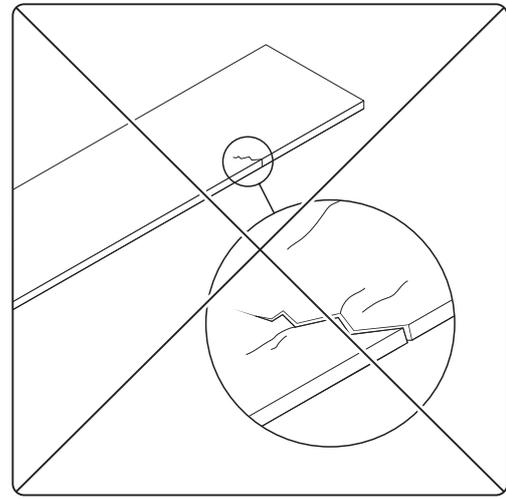
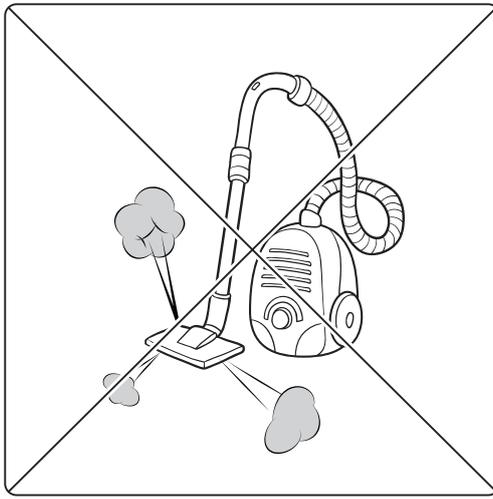
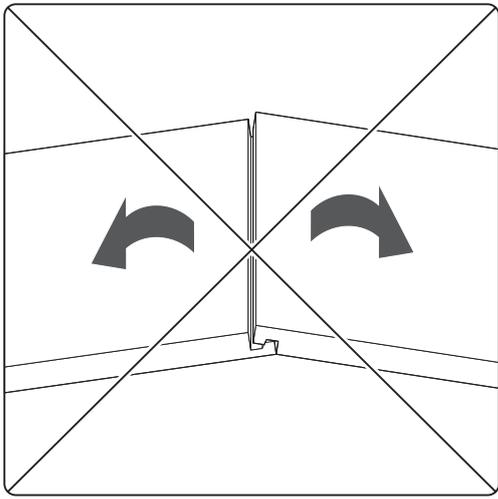
Postfach 10 03 53

83003 Rosenheim

Allemagne

Des sols naturellement élégants





 CE DoP 165	VAT ESB98649890
	EN 14041:2004/AC:2006 NB 1981
Bodenbelag für den trockenen Innenbereich / Revêtement de sol pour les intérieurs secs Laminatboden / Sol stratifié EN 13329:2017	

 UK DoP 165	VAT ESB98649890
	BS EN 14041:2004/AC:2006 NB 1981
Floor covering for internal use under dry conditions Laminate flooring EN 13329:2017	

Brandverhalten / Reaction to fire / Réaction au feu	B _{fl} -s1
Gehalt an gefährlichen Stoffen / Content of dangerous substances / Contenu de substances dangereuses	PCP ≤ 5 ppm
Emission von Formaldehyd / Emission of formaldehyde / Émission de formaldéhyde	E1
Emission von VOC / Emission of VOC / Émission de VOC	NPD
Wasserdichtigkeit / Water resistance / Étanchéité à l'eau	NPD
Gleitwiderstand / Slip resistance / Résistance au glissement	μ ≥ 0,30
Elektrisches Verhalten / Electrical behavior / Comportement électrique	Antistatisch / Antistatic / Antistatic
Dicke / Thickness / Épaisseur	8 mm
Wärmeleitfähigkeit / Thermal conductivity / Conductivité thermique	0,11 W/(m·K)
Dauerhaftigkeit in Bezug auf das Brandverhalten / Durability as regards reaction to fire / Durabilité liée à la réaction au	NPD

Indications générales

À lire impérativement en intégralité avant la pose !

Mesures à prendre avant la pose

Ouvrir les paquets juste avant la pose. Pendant la période d'hiver, conservez les colis d'origine fermés dans une pièce chauffée à environ 18°C pour que les éléments puissent s'adapter à la température idéale de pose.

Important : avant de procéder à la pose, contrôler à la lumière du jour que les éléments ne présentent ni défaut, ni détérioration visible et vérifier leur couleur et leur structure. Les articles déjà posés ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations. Les revêtements de sols élastiques et textiles doivent être éliminés sans laisser de résidus.

Sens de la pose

L'usage veut que l'on oriente le sens de pose en fonction de la source principale de lumière dans la pièce (une fenêtre donnant sur la terrasse par exemple). Les éléments doivent être posés parallèlement à la lumière incidente. En outre, par un choix judicieux du sens de pose, il est possible de souligner les proportions de la pièce. Les pièces petites paraîtront plus grandes par l'emploi d'essences de bois clairs. Dans le cas de la pose flottante, la longueur ou la largeur du sol à recouvrir ne doit pas dépasser 10 m. Si la pièce mesure plus de 10 m de long ou de large, il est nécessaire de poser des profils pour joints de dilatation.

- Dans les couloirs et les pièces étroites, veillez à toujours poser les éléments dans le sens de la longueur.
- Pour les plans d'ensemble en forme de T, L ou U, il convient de séparer les surfaces partielles avec des systèmes de profil adaptés.

Tenez compte du comportement de dilatation restreint en cas d'installation de meubles lourds (p. ex. cuisine équipée, poêle à bois, aquarium ou lit à eau) sur un parquet flottant. Il est recommandé de séparer les surfaces partielles.

Préparation du support

le support doit être plat, sec et solide. La norme DIN correspondante est à respecter. Par exemple, les chapes en ciment, les chapes en asphalte coulé, les panneaux de particules V100 ou d'anciens revêtements de sol comme des revêtements en céramique ou en feutre sont appropriés.

Contrôle du degré d'humidité

Le degré d'humidité du support doit être contrôlé par exemple en utilisant un appareil de mesure CM.

Limites du degré d'humidité

Chape de ciment max. 2,0 % CM, sur un chauffage au sol 1,8 % CM, chape anhydrite max. 0,5 % CM, sur un chauffage au sol 0,3 % CM. Pour éviter toute remontée d'humidité, il convient en général d'étaler un film de polyéthylène (PE) de 0,2 mm d'épaisseur sur toute chape neuve après avoir respecté un temps de séchage d'au moins 6 à 8 semaines. Le film PE de 0,2 mm d'épaisseur est également conseillé pour une pose sur un sol chauffant. Les raccords des films devront se chevaucher sur environ 30 cm. Pour les pièces qui ne sont pas construites sur des caves, il faut prévoir une barrière d'humidité conforme à la norme en vigueur et à l'état actuel de la technique.

Pose sur un chauffage au sol

Lors d'une pose sur un sol chauffant, la chape doit être réalisée dans les règles de l'art conformément à la norme DIN 18 353 ou DTU pour les constructions de planchers chauffants. Avant la pose, vous devrez vérifier que le chauffage au sol a été réalisé conformément à la norme DIN EN 1264 parties 1 à 4 et que la chape est sèche, c'est-à-dire prête à être recouverte d'un revêtement (après la mise en route du chauffage au sol par l'installateur) suite à la coordination d'interface. Demandez notre notice détaillée à votre revendeur. Il est particulièrement important de veiller au respect de la température et de l'humidité ambiantes lors de l'opération de chauffage au sol.

Entretien

Nettoyage à sec : Pour le nettoyage du revêtement de sol stratifié, il suffit le plus souvent d'utiliser un balai à franges, un balai ordinaire ou un aspirateur. Les éventuelles traces de caoutchouc dues aux semelles de chaussures ou les tâches de graisse peuvent être enlevées avec de l'acétone.

Nettoyage humide : Nous conseillons de procéder régulièrement à un nettoyage humide du sol avec le détergent clean & green active dilué, en fonction du degré de salissure.

Attention : Ne pas utiliser de savon noir, de produits abrasifs, de laine de verre, de cire ou de polish pour le nettoyage et l'entretien. Il convient absolument d'éviter que de l'eau stagne sur la surface du sol stratifié. Les nettoyeurs à vapeur ne conviennent pas au nettoyage du revêtement de sol stratifié.

Température et humidité ambiantes

Pour la préservation de votre sol ainsi que pour votre bien-être, il convient de veiller au maintien d'une humidité relative de l'air d'env. 30 à 60 % et d'une température ambiante d'env. 20° C. Pour maintenir le taux d'humidité de l'air à un niveau constant pendant toute la période de chauffage, nous vous recommandons d'utiliser un humidificateur d'air (vaporisateur). Ainsi, vous pourrez éviter un dessèchement extrême de votre parquet. Ces humidificateurs d'air doivent être mis en marche au début de la période de chauffage. Si les valeurs normales d'humidité de l'air ne sont pas atteintes, on pourra s'attendre à la formation de petites fentes qui se referment en général après la période de chauffage, dès que le climat redevient normal.

Mesures préventives

Pour préserver votre sol, nous vous recommandons de placer des patins en téflon (PTFE) sous les chaises et pieds de table et un paillason dans l'entrée. Les roulettes des fauteuils et chaises de bureaux doivent être conformes à la norme DIN 68131 spécifiant l'emploi de roulettes à garnitures de type W (doux) uniquement. Les tapis de polycarbonate que nous proposons sont également une alternative conseillée en matière de prévention.